

Pipe-line du Nord—Loi

si c'est possible, et qu'on améliore les pièges utilisés de nos jours. Les Canadiens sont de grands amateurs de chasse et de piégeage. La région que je représente, dans le nord du Nouveau-Brunswick, compte beaucoup de chasseurs et de piégeurs experts, et je suis convaincu qu'ils utilisent les techniques les plus modernes et que, dans la mesure du possible, ils s'efforcent de se conformer aux exigences qui sont inscrites dans le présent projet de loi.

Je me demande si le Code criminel devrait traiter de cette question. Peut-être celle-ci est-elle de compétence provinciale, puisque les lois et règlements concernant la chasse et le piégeage sont édictés et appliqués par les gouvernements provinciaux. Comme ceux-ci, au moyen de leurs lois sur la chasse, exercent déjà une surveillance sur cette activité, je me demande s'il nous appartient d'étudier la question.

J'ai une autre suggestion à formuler. Peut-être la Chambre pourrait-elle faire de cette question l'objet d'un renvoi afin que tout le temps et les efforts qu'on lui a déjà consacrés ne soient pas perdus.

L'Orateur suppléant (M. Ethier): A l'ordre. L'heure réservée à l'étude des mesures d'initiative parlementaire est écoulée. Je quitte maintenant le fauteuil jusqu'à 8 heures ce soir.

(La séance est levée à 6 heures.)

● (2002)

REPRISE DE LA SÉANCE

La séance reprend à 8 heures.

ORDRES INSCRITS AU NOM DU GOUVERNEMENT

[Traduction]

LA LOI SUR LE PIPE-LINE DU NORD

MESURE PRÉVOYANT LA CRÉATION D'UNE ADMINISTRATION POUR EN SURVEILLER LA CONSTRUCTION

La Chambre reprend l'étude de la motion de M. MacEachen: Que le bill C-25, tendant à créer l'Administration du pipe-line servant au transport du gaz naturel de l'Alaska et du Nord canadien, à donner effet à l'Accord entre le Canada et les États-Unis d'Amérique sur les principes applicables à ce pipe-line et à modifier certaines lois en conséquence, soit lu pour la 2^e fois et renvoyé au comité spécial du pipe-line du Nord.

M. Doug Neil (Moose Jaw): Monsieur l'Orateur, lorsqu'on a signalé qu'il était 5 heures, je parlais d'une lettre que j'ai reçue du village de Haines Junction au Yukon et je signalais, aux fins du compte rendu, les difficultés qu'éprouvent ses habitants à obtenir des terrains destinés non seulement à la construction d'immeubles publics mais aussi à l'aménagement d'un parc de maisons mobiles et d'autres services. J'aimerais vous lire les trois alinéas suivants de cette lettre:

Le programme d'asphaltage de la route de l'Alaska (le projet Shakwak), programme décennal, est censé commencer en juin cette année et occuper 80 à 100 travailleurs dans notre localité. Le tracé de l'Alcan est lui aussi censé passer à quelques milles du village, et d'après les prévisions, notre tronçon sera construit en 1981. Comment les gens de l'endroit peuvent-ils espérer tirer profit de ces projets lorsqu'ils ne peuvent obtenir de terrains à des fins d'aménagement ni pour l'installation de canalisations d'eau, d'égout, de champs d'épandage plus grands,

[M. Harquail.]

etc.? A défaut, de mesures immédiates, les résultats ne peuvent qu'être tragiques.

Ces gens disent qu'ils ont écrit au ministre actuel et à d'anciens ministres à de nombreuses reprises. Beaucoup de gens viennent s'installer dans leur région pour travailler, mais il leur est impossible d'acquérir des terrains pour y construire des logements ou y aménager des parcs à roulettes destinés à ces nouveaux venus. Cela dénote un manque total de compréhension de la part du gouvernement fédéral et prouve que les gens du Yukon doivent prendre en main leur destinée.

Une autre question que je voudrais aborder brièvement au sujet du pipe-line est celle de la participation canadienne au capital-actions. Le député du Yukon (M. Nielsen) en a parlé hier. Le projet du pipe-line est un des plus importants de notre histoire. Il exigera de gros capitaux—environ 4,5 à 5 milliards de dollars qui proviendront des marchés canadiens et américains.

Si on examine ce qui s'est passé dans le cas de l'Alberta Gas Trunk Line, un des associés au projet Foothills, on constatera que lors de son établissement, les citoyens de l'Alberta ont été invités les premiers à acheter des actions de la compagnie. Ils ont acquis une part de propriété qui, au cours des années, s'est révélée un excellent placement à cause de la plus-value des actions et des dividendes accumulés.

Si on pouvait prévoir une disposition, dans le cas qui nous intéresse, qui permettrait aux Canadiens de souscrire au capital actions, on aurait besoin d'emprunter moins d'argent sur les marchés étrangers et on réalisera des économies appréciables dans l'intérêt des gens. Nous parlons d'investissements étrangers dans notre pays et de l'exode de nos capitaux vers les États-Unis et d'autres pays. Y a-t-il une meilleure façon de garder nos capitaux chez nous que de permettre aux Canadiens d'acheter des actions de la Foothills?

Monsieur l'Orateur, je voudrais faire une autre remarque, en précisant que j'exprime une opinion personnelle et pas nécessairement celle de mon parti. Pourquoi ne pas permettre aux Canadiens d'acheter des actions de cette compagnie et favoriser ce genre d'investissement? Pourquoi ne pas modifier la loi de l'impôt sur le revenu, afin d'accorder des exemptions d'impôt sur les gains en capital pour une période de deux ans ou plus, ou bien permettre de déduire la valeur courante de ces actions aux fins de l'impôt sur le revenu? Il est essentiel que les Canadiens investissent dans le projet. Notre parti exigera que le gouvernement assure la plus forte participation canadienne possible au financement du pipe-line.

● (2012)

Des voix: Bravo!

M. Neil: Pour terminer, je rappellerai que les problèmes d'ordre écologique et socio-économique ont été abordés par la commission Burger, la commission Lysyk ainsi que par un grand nombre de personnes et d'organismes qui ont comparu devant les différents organismes. Toutes ces préoccupations sont importantes et il faut les replacer dans leur contexte. Ce n'est pas la première fois que le Yukon connaît ce genre de problèmes. Il en a par conséquent l'expérience. Le Yukon compte 24,000 habitants mais accueille chaque été quelque 350,000 visiteurs. La Foothills prévoit qu'au plus fort de l'activité, le nombre maximal de travailleurs atteindra 2,200. Si on y ajoute leurs familles, la construction du pipe-line amènera au Yukon quelque 5,000 personnes.